

**CONFINEMENT AOÛT 2021 : ORGANISATION DES SERVICES MUNICIPAUX**

SERVICE MUNICIPAL	ACCUEIL PHYSIQUE	A DISTANCE	ORGANISATION	CONTACT
<b>EN APPLICATION DE L'ARRETE PREFECTORAL DU 9 AOUT 2021 PAS D'ACCUEIL DU PUBLIC VOUS POURREZ JOINDRE LE STANDARD DE 8H A 13H AU 0696 29 41 28 – 0696 40 52 52</b>				
<b>AFFAIRES FONCIERES</b>			Accueil téléphonique du lundi, mercredi et vendredi de 8h à 13h	Tél : 0596 65 02 88 foncier@ville-robert.fr
<b>BIBLIOTHEQUE</b>			Commandez vos ouvrages par téléphone Pour la restitution contactez la bibliothèque	Tél : 0596 65 26 48 bibliotheque.municipale@ville-robert.fr Facebook Bibliothèque du Robert
<b>CADRE DE VIE</b>			Accueil téléphonique du lundi, mercredi et vendredi de 8h à 13h	Tél : 0596 38 08 53 Mail : cadre-de-vie@ville-robert.fr
<b>CAISSE DES ECOLES</b>			CONSULTEZ LE COMMUNIQUE DU 12 AOUT 2021 sur <a href="http://www.ville-robert.fr">www.ville-robert.fr</a> ou l'application VILLE DU ROBERT	Pour toute information : - Accueil : 0596 65 10 61 - Service en ligne : 0596 65 60 45 contact.cder@ville-robert.fr
<b>CCAS</b>			Accueil téléphonique au : - 0596 65 01 09 : mardi et jeudi de 7h30 à 13h30 - 0696 50 35 09 : lundi, mercredi, vendredi de 7h30 à 13h30 Pour l'instruction des dossiers, les pièces relatives aux demandes diverses sont à glisser dans la boîte aux lettres du CCAS dédiée à cet effet. Pensez à vous identifier et à laisser vos coordonnées téléphoniques. Votre dossier sera pris en charge dans les meilleurs délais.	Tél : 0596 65 01 09 ccas@ville-robert.fr
<b>COMMANDE PUBLIQUE</b>			Accueil téléphonique lundi, mercredi et vendredi de 8h à 13h	Tél : 0596 65 10 05 commande.publique@ville-robert.fr
<b>COMPTABILITE</b>			Accueil téléphonique lundi, mercredi et vendredi de 8h à 13h	Tél : 0596 65 75 40 compta@ville-robert.fr
<b>CRECHE MUNICIPALE</b>	Réouverture le 26 août La réunion des parents prévue le 27 août à 15h est ANNULEE Accueil des enfants à partir du 30 août CES DISPOSITIONS SONT SOUMISES A L'ACTUALITE SANITAIRE			Tél : 0596 65 10 29 creche.municipale@ville-robert.fr

<b>CULTURE</b>			Accueil téléphonique lundi au vendredi de 8h à 13h au 0696 38 43 86	Tél : 0596 67 73 23 serviceculturel@ville-robert.fr
<b>CYBER BASE</b>			FERMEE JUSQU'AU 1 <sup>ER</sup> SEPTEMBRE	Tél : 0596 38 10 01
<b>EDUCATION</b>			Accueil téléphonique lundi au vendredi de 8h à 13h au 0696 56 78 13	Tél : 0596 65 09 57 education@ville-robert.fr
<b>ETAT CIVIL</b>			Remise des pièces sur rendez-vous le mercredi et vendredi	Tél : 0596 65 75 43 GSM : 0696 38 06 16 etatcivil@ville-robert.fr
<b>INFORMATIQUE</b>			Accueil téléphonique du lundi au vendredi de 8h à 13h	Tél : 0596 65 10 05 poste 114
<b>OFFICE MUNICIPAL DE LA CULTURE ET DES LOISIRS</b>			Accueil du public pour UNIQUEMENT POUR LES INSCRIPTIONS SUR RENDEZ-VOUS du lundi au vendredi de 8h à 12h	Tél : 0596 65 47 31 omclrobert@gmail.com
<b>POLICE MUNICIPALE</b>			Réception du public du lundi au samedi de 7h30 à 12h PRIVILEGIEZ VOS DEMARCHES EN LIGNE ET MUNISSEZ-VOUS OBLIGATOIREMENT DE VOTRE STYLO Les interventions à domicile seront traitées par ordre de priorité Les réceptions au public du conciliateur de justice reprendront en septembre.	Tél : 0596 65 11 25 police.municipale@ville-robert.fr
<b>REGIE DES MARCHANDS SILO A GLACE</b>			Accueil du public lundi, mercredi et vendredi de 8h à 13h	Tél : 0596 65 75 41
<b>RELATIONS PUBLIQUES ET LOGISTIQUES</b>			Accueil téléphonique mardi et jeudi de 8h à 13h	Tél : 0596 68 68 19 relationspubliques@ville-robert.fr
<b>RESSOURCES HUMAINES</b>			Accueil téléphonique du lundi au vendredi de 8h à 13h	Tél : 0596 65 56 27 ressources-humaines@ville-robert.fr
<b>SECURITE PREVENTION ET REGLEMENTATION</b>			Accueil téléphonique du lundi au vendredi de 8h à 13h	Tél : 0596 71 11 95 securite@ville-robert.fr
<b>SERVICES TECHNIQUES</b>			Accueil téléphonique du lundi au vendredi de 8h à 13h	Tél : 0596 65 02 88 securite@ville-robert.fr
<b>SPORT</b>			Accueil téléphonique du lundi au vendredi de 8h à 13h	Tél : 0696 83 14 78 directlondessports@ville-robert.fr
<b>URBANISME</b>			Accueil téléphonique du lundi au vendredi de 8h à 13h	Tél : 0596 65 40 34 urbanisme@ville-robert.fr

## COVID-19 : INSCRIPTION AUX ACTIVITÉS PÉRI ET EXTRASCOLAIRE 2021/2022

**Compte tenu des conditions sanitaires liées à la COVID-19, et de l'indisponibilité du portail familles de la Caisse des Ecoles, le Maire de la ville du Robert, Président de la Caisse des Ecoles, vous informe de la reprise immédiate de la campagne d'inscription aux activités péri et extrascolaires 2021-2022 (restauration, accueil du matin et du soir (garderie), ALSH du mercredi).**

Les modalités exceptionnelles d'inscription seront maintenues, **jusqu'au jeudi 26 août 2021, sous réserve de la réouverture du portail-familles, et sont définies comme suit :**

**- Envoi des pièces par e-mail à :  
contact.cder@ville-robert.fr, selon mes  
modalités suivantes :**

1. Envoyez un e-mail par enfant (si plusieurs enfants à inscrire)
2. Précisez dans le corps du mail :
  - Nom, prénom de l'enfant
  - Les activités souhaitées parmi les trois proposées (restauration, garderie, ALSH du mercredi)
  - Identifiant de l'enfant (si disponible)
  - Classe d'affectation pour 2021-2022
  - Ecole d'affectation pour 2021-2022
  - N° de téléphone du/des parent(s)

OU

**- Déposez les pièces dans une boîte disponible  
à l'entrée de la Caisse des écoles, selon les  
modalités suivantes :**

1. Insérez toutes les pièces dans une enveloppe, (une enveloppe par enfant si plusieurs enfants à inscrire)
2. Inscrire sur l'enveloppe :
  - Nom, prénom de l'enfant
  - Les activités souhaitées parmi les trois proposées (restauration, garderie, ALSH du mercredi)
  - Identifiant de l'enfant (si disponible)
  - Classe d'affectation pour 2021-2022
  - Ecole d'affectation pour 2021-2022
  - N° de téléphone du/des parent(s)
  - Adresse e-mail du/des parent(s)

**- Paiement sur place, uniquement sur rendez-vous,  
(la régie vous contactera une fois votre dossier traité et validé)**

### PIÈCES À FOURNIR :

- o 1 photo d'identité (préciser au dos le nom/prénom de l'enfant)
- o 1 attestation d'assurance extrascolaire ou 24h/24 pour l'année 2021-2022,
- o Copies pages de vaccination (portant le nom de l'enfant) ou un certificat de vaccination,
- o 1 certificat médical de moins de 3 mois obligatoire en cas de problème de santé (Asthme, allergies..),
- o 1 attestation CAF, indiquant le quotient familial d'octobre 2020 (la prise en charge caf concerne les enfants de 3 ans et plus),
- o Le projet d'Accueil Individualisé (PAI), le cas échéant,
- o 1 fiche sanitaire de liaison dûment complétée, (téléchargeable sur le site de la ville).

Il est rappelé que l'inscription n'est définitive que si les conditions suivantes sont réunies :

- La constitution d'un dossier complet pour chaque enfant,
- Le paiement de la facture.

**Aucun enfant ne pourra accéder aux activités si ces conditions ne sont pas respectées.**